Police cantonale POL
Kantonspolizei POL

ETAT DE FRIBOURG

STAAT FREIBURG

Demande d'autorisation exceptionnelle cantonale pour l'acquisition d'armes autres que des armes à feu et d'accessoires d'armes interdits selon l'art. 5, al. 2, LArm (28*b*, al. 2, LArm)

Données personnelles

Nom: Nom de célibataire:

Prénom(s): Date de naissance:

Lieu(x) d'origine / Nationalité: Canton:

Pour les ressortissants étrangers, livret pour étrangers: B ☐ C ☐ Autre:

Adresse:

NPA: Localité: Canton:

Téléphone: Mobile: Bureau:

Adresse e-mail:

Adresse(s) des deux dernières années:

Procédures pénales en cours

Une procédure pénale à votre encontre est-elle en cours? ◯ Oui ◯ Non

Si oui, pour quels motifs:

Motif de l'acquisition:

Désignation du type et de la catégorie d'arme ou de l'accessoire

Merci de cocher le type / la catégorie d'arme adéquat

☐	Couteau ou poignard selon l'art. 4, al. 1, let. c, LArm (art. 5, al. 2, let. a, LArm)
☐	Engin de frappe ou de jet selon l'art. 4, al. 1, let. d, LArm, à l'exception des matraques (art. 5, al. 2, let. b, LArm)
☐	Accessoire d'arme selon l'art. 4 al. 2, let. a et b, LArm (art. 5 al. 2, let. d, LArm)

Données détaillées si connues

Fabricant / Marque:	
Désignation du modèle:	
Numéro(s) de l'arme/accessoire:	
Arme pour laquelle l'accessoire sera utilisé:	
Remarques:	

Pièces à joindre à la présente demande:

- Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité
- Le cas échéant, attestation officielle au sens de l'art. 9*c* OArm

Pour l'acquisition d'un silencieux :

- Copie du permis de chasse valable ou du certificat d'aptitude pour chasseur

Pour l'acquisition d'un dispositif de visée nocturne :

- Une lettre de motivation justifiant le besoin, avec présentation d'une invitation à une partie de chasse ou d'une inscription dans un domaine de chasse
- Un règlement préconisant ou obligeant l'utilisation d'un dispositif de visée nocturne

Je confirme avoir fourni des informations véridiques et:

- ne pas être protégé/e par une curatelle de portée générale ou un mandat pour cause d'inaptitude;
- ne pas souffrir d'une maladie telle qu'une dépendance aux stupéfiants, à l'alcool ou aux médicaments pouvant entraîner un risque élevé lors de la manipulation d'armes.

J'autorise les autorités compétentes à vérifier les informations fournies, notamment auprès de la police, des autorités pénales, des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, des autorités d'assistance et des autorités administratives.

Lieu, date: Signature:

A transmettre à: Police cantonale Fribourg, Section armes, pyrotechnie et explosifs, case postale, 1701 Fribourg – par e-mail à apex@fr.ch